



Rapport d'Activité de l'Action Sociale Vieillesse 2023 - 2024

SOMMAIRE

- Édito par Nathalie Moore..... P.1
- Présentation de la Carsat BFC..... P.1
- COG 2023- 2027 : quelles ambitions ? P.2
- Nos projets phares 2023 - 2024..... P.3
- Niveau 1- Les conseils généralistes de prévention..... P.4
- Niveau 2- La prévention primaire des effets du vieillissement..... P.5
- Niveau 3- La prévention de la perte d'autonomie pour les assurés les plus fragilisés..... P.7
- Niveau 4- La prévention de la perte d'autonomie par l'adaptation de l'habitat et le soutien aux lieux de vie collectifs destinés aux seniors..... P.8
- Des partenariats phares pour répondre à nos enjeux et être aux côtés des retraités de la région..... P.10
- Des services à destination des retraités et des partenaires..... P.11
- Sites utiles et contact..... P.13



Comprendre notre offre de services en vidéo

L'Assurance retraite a conçu une vidéo dédiée aux partenaires pour découvrir l'ensemble de notre offre de services.

[Visionnez la vidéo sur YouTube.](#)

ÉDITO DE NATHALIE MOORE, directrice de l'accompagnement des publics fragilisés à la Carsat BFC



Garantir une retraite accompagnée pour tous les retraités socialement fragiles, telle est la mission générale des Carsat en action sociale. Elle s'adresse à toutes les générations de retraités à différents stades de leur parcours.

Pour les plus jeunes et dès l'âge de la retraite, il s'agit de les sensibiliser aux facteurs favorables pour préserver leur capital santé afin de rester en forme le plus longtemps possible et à domicile. C'est la raison pour laquelle la Carsat se mobilise sur des actions grand public d'information et de sensibilisation pour partager la connaissance autour du « bien vieillir ». Comment ? En partageant des clés, des conseils ; et en orientant nos publics vers des ressources pédagogiques mais aussi ludiques et des acteurs de proximité. Plusieurs projets innovants ont été développés sur la période en Bourgogne-Franche-Comté, que j'ai le plaisir de vous faire découvrir dans ce rapport. Dans cette logique depuis 2023, la Carsat propose également des ateliers « Bienvenue à la retraite » pour les jeunes retraités.

Pour les personnes plus avancées en âge, la Carsat déploie en inter-régimes les Ateliers Bons Jours sur les territoires grâce à ses partenariats nombreux. Ces ateliers collectifs stimulent les capacités physiques, cognitives et relationnelles des seniors et favorisent le lien social. Avec près de 500 ateliers déployés annuellement et une offre d'activités qui s'est diversifiée sur 2023-2024, le programme des Ateliers Bons Jours est une référence auprès des retraités actifs se préoccupant de bien vieillir. À côté de ce programme phare, la Carsat a financé de nombreuses actions collectives portées par des partenaires, parmi lesquels la structure inter-régimes KALIVI occupe une place de choix.

Avec l'âge, la fragilité peut s'installer et le retraité ressentir le besoin d'un accompagnement au soutien à domicile. La Carsat offre alors la possibilité de réaliser une évaluation à domicile pour poser un diagnostic et délivrer des conseils. Un plan d'aides au soutien à domicile peut être délivré à l'issue de cette évaluation avec des heures d'aide humaine et de multiples services financés totalement par la Carsat grâce au forfait prévention. C'est l'un des avantages de la nouvelle offre de services OSCAR généralisée en 2023 sur tout le territoire.

Enfin, l'action de la Carsat se concentre également à favoriser des logements adaptés aux seniors dans le parc social et à développer une variété de solutions d'hébergement collectifs pour les retraités, en lien avec la demande sociale actuelle. Ce rapport permet de mettre en lumière l'ampleur de l'investissement dans ce domaine particulièrement sur ces dernières années avec des financements très importants consentis.

Bien sûr, pour déployer ses ambitions, la Carsat s'appuie sur de nombreux partenaires relais en proximité avec les assurés et ses équipes fortement mobilisées dans l'accompagnement du plus grand nombre en fonction de ses besoins. Qu'ils en soient remerciés vivement à l'occasion de ce rapport d'activité.

PRÉSENTATION DE LA CARSAT

La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (Carsat) Bourgogne-Franche-Comté est une structure de droit privé chargée d'une mission de service public qui exerce ses activités sous la tutelle de la Cnav (Caisse nationale d'Assurance vieillesse) et de la Cnam (Caisse nationale d'Assurance Maladie).

Organisme de Sécurité sociale, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a 3 grandes missions :

- la préparation et le paiement de la retraite des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants,
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté,
- la prévention et la tarification des risques professionnels.

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté compte 23 points d'accueil dans les huit départements en plus de son siège social basé à Dijon.

COG 2023 - 2027 : QUELLES AMBITIONS ?

L'Assurance retraite a renouvelé sa Convention d'Objectifs et de Gestion pour les années 2023 - 2027, soit une durée de 5 ans. Elle repose sur 3 piliers :

*Être présent
auprès de nos assurés
tout au long de leur vie*

*Améliorer
nos modes de
production*

*Optimiser
notre fonctionnement
pour atteindre nos
objectifs de manière
efficace et responsable*

Pour nos missions de l'Action Sociale Vieillesse, cela se traduit par les objectifs suivants :

- **Accompagner le bien vieillir chez soi** grâce au :
 - renforcement de notre rôle d'acteur dans la Silver Economy,
 - développement des actions collectives,
- **Maîtriser notre risque financier** grâce à :
 - l'amélioration de la qualité de traitement des dossiers,
 - l'expérimentation sur le contrôle à posteriori,
- **Renforcer nos capacités de pilotage** grâce :
 - au déploiement du système management intégré,
 - à l'amélioration de la performance : dématérialisation, mutualisation d'activités, etc.
- **Garantir l'excellence de nos systèmes d'information et notre rôle d'opérateur** à travers :
 - l'agilité des processus de production,
 - le développement des échanges avec des partenaires,
 - le renforcement de la sécurité informatique,
- **Réduire notre empreinte environnementale** en agissant :
 - à travers un plan de sobriété énergétique,
 - sur nos consommations pour les réduire : achats durables, gestion des déchets, flotte automobile, etc.
 - à travers la rénovation de nos locaux.

NOS PROJETS PHARES 2023 - 2024

Janvier 2023 - Signature de la 2ème convention avec les Petits Frères des Pauvres

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté et les Petits Frères des Pauvres ont renouvelé leur collaboration. Cette 2ème convention s'est établie pour une durée de deux ans.

Mai 2023 - Clap de fin de tournage !

La saison 3 des Zastuces Pour Bien Vieillir, programme national portant sur des conseils prévention en vidéo, a été tournée dans toute la France par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté en tant que pilote du projet.

Janvier 2024 - Généralisation du nouveau plan d'aides

L'offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite, OSCAR, est un nouveau plan d'aides proposé par l'Assurance retraite. Il a été généralisé aux huit départements de la région.

Avril 2024 - Kalivi, nouveau nom du Gie en BFC

Après l'intégration de l'Agirc-Arcco dans le groupement inter-régime régional au 1er janvier 2024, le Gie IMPA a changé de nom pour devenir Kalivi.

Septembre 2024 - 2ème édition de l'appel à projets Bienvenue à la retraite

Cet appel à projets "Bienvenue à la retraite" a été lancé dans le but de recruter de nouveaux opérateurs pour déployer ces ateliers dans la région.

Mars 2023 - Lancement des Aventures de Babeth & Marco

Dans le cadre du programme des Ateliers Bons Jours, un nouvel outil de prévention a été lancé : le jeu d'énigmes les Aventures de Babeth & Marco. Les participants sont sensibilisés à diverses thématiques de manière ludique et collaborative.

Octobre 2023 - Semaine Bleue

2 représentations du spectacle prévention "La Retraite de Babeth" ont été organisées en Côte-d'Or à l'occasion de la Semaine Bleue, réunissant des dizaines de participants.

Janvier à mars 2024 - Un appel à projets pour ECLAT, démarche territoriale d'innovation en faveur des retraités

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté et la Ville de Talant ont lancé un appel à projets pour développer des actions innovantes dans le cadre d'une démarche de développement d'actions au bénéfice des retraités.

Septembre 2024 - Journée Nationale des Évaluateurs

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté a organisé, pour le compte de l'Assurance retraite, la Journée Nationale des Évaluateurs réunissant à Dijon plus de 120 représentants des structures évaluatrices.

Novembre 2024 - L'activité physique sur les ondes

L'Assurance retraite innove pour informer les retraités en créant un dossier de presse sonore, action pilotée par la Carsat BFC. L'objectif : informer sur les bonnes pratiques autour de l'activité physique grâce à des chroniques diffusées en radio.

NIVEAU 1 - LES CONSEILS GÉNÉRALISTES DE PRÉVENTION

Pour assurer un premier niveau de prévention pour le bien vieillir, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté innove en région et pour le compte de l'Assurance retraite. Découvrez ci-dessous 4 projets qui ont rythmé 2023 et 2024.



Les Zastuces pour bien vieillir

Les Zastuces pour bien vieillir, ce sont des conseils et des astuces pour garder forme et santé, tout en découvrant des lieux insolites de France.

Composé de 40 épisodes, de formats courts ou longs, la saison 3 a été pilotée par la Carsat Bourgogne-Franche-Comté. Les tournages se sont déroulés en 2023 et la diffusion s'est effectuée mi-année 2024.

Sommeil, mémoire, nutrition, lien social : visionnez les épisodes sur le site pourbienvieillir.fr.

Lancement de la newsletter Kalivi'tamine

Le groupement des caisses de retraite régionales a lancé une nouvelle newsletter en novembre 2024 : Kalivi'tamine. Chaque mois, près de 2 800 abonnés reçoivent des conseils et informations sur les temps forts régionaux.

Une newsletter à découvrir en ligne sur le site kalivi-bfc.fr.



Le Dossier de Presse Sonore Saison 1 - activités physiques

L'Assurance retraite a missionné la Carsat Bourgogne-Franche-Comté pour réaliser des chroniques radio. 4 saisons, de 10 chroniques, sont prévues entre 2024 et 2027, Conseils, astuces, offre de services : chaque épisode transmet de nombreuses informations pour bien vivre sa retraite.

La première saison dédiée à l'activité physique a été diffusée par 170 radios nationales ou régionales ; ce qui représente un temps d'antenne de plus de 185h et près de 3 160 000 auditeurs.

Des chroniques à (re)découvrir sur [la chaîne YouTube de l'Assurance retraite](#).

Salons des seniors : des événements pour être au plus près des retraités

Chaque année, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe à de nombreux salons des seniors pour présenter l'offre de services. Dijon, Auxerre, Lons-le-Saunier, Is-sur-Tille, etc. : ces événements sont essentiels pour aller vers nos publics et les informer selon leurs besoins.

NIVEAU 2 - LA PRÉVENTION PRIMAIRE DES EFFETS DU VIEILLISSEMENT

Pour répondre aux enjeux de sensibilisation des retraités au plus tôt, des ateliers sont proposés dans toute la région Bourgogne-Franche-Comté. Accompagnement, conseils, astuces : l'objectif est de transmettre les clés pour un vieillissement actif, en bonne santé pour vivre le plus longtemps à domicile.

A - Bienvenue à la retraite

L'atelier Bienvenue à la retraite vise à accompagner les futurs et nouveaux retraités, à plus ou moins deux ans de leur date de départ, à cette nouvelle étape de leur vie.

Organisé par des opérateurs, en présentiel ou en distanciel, l'atelier Bienvenue à la retraite permet aux participants d'échanger pour débiter leur retraite en toute sérénité.

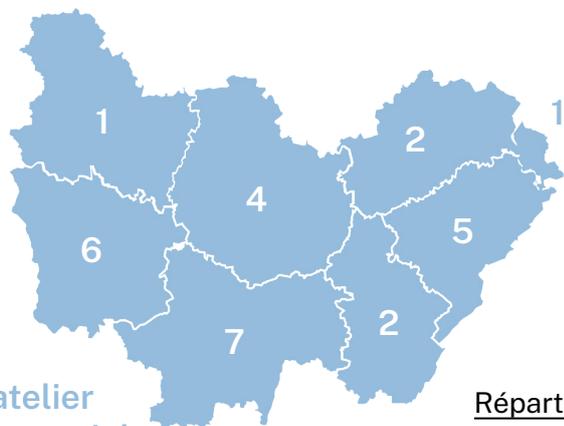
« J'ai beaucoup apprécié participer à l'atelier Bienvenue à la retraite. J'ai eu toutes les réponses à mes questions et j'ai pu voir ma nouvelle vie à la retraite autrement. À la suite de ces ateliers, j'ai même décidé de devenir bénévole dans une association ! Avec le groupe, on garde contact et on se voit régulièrement. Futurs et nouveaux retraités, je vous recommande grandement de participer à cet atelier, Bienvenue à la retraite ». – Françoise, 62 ans, participante



En 2024, ce sont :

31 ATELIERS ORGANISÉS

280 PARTICIPANTS AUX ATELIERS



Et 1 atelier
en distanciel

Répartition des ateliers 2024
par département

Détail par année :

Années	2023	2024
Nombre d'ateliers organisés	5	31
Nombre de participants	42	280

B - Les Ateliers Bons Jours



Le programme, les Ateliers Bons Jours, est porté par le groupement des caisses de retraite régionale, Kalivi. Depuis plus de 15 ans, les caisses de retraite agissent ensemble pour proposer des activités afin de transmettre les clés d'un vieillissement actif.

Ateliers, spectacles de prévention, temps forts : toutes ces activités abordent de nombreuses thématiques pour rester en bonne santé et à domicile le plus longtemps possible.

En 2024, ce sont :

496 ATELIERS ORGANISÉS

6 095 PARTICIPANTS AUX ATELIERS

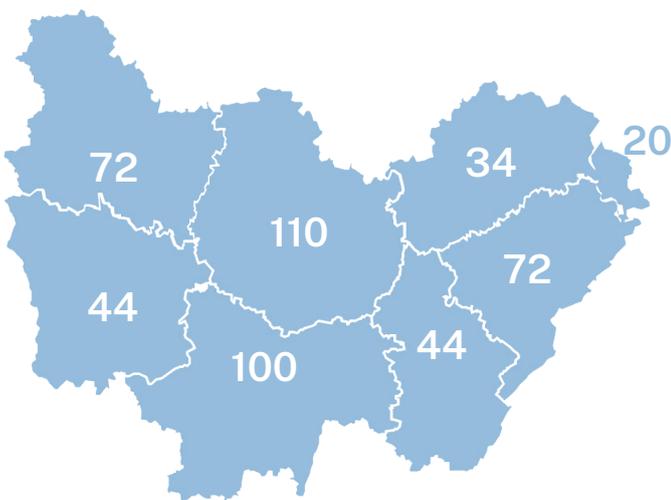
19 941 RETRAITÉS SENSIBILISÉS PAR UNE ACTION DU PROGRAMME

74,6 ANS DE MOYENNE D'ÂGE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS

FAITS MARQUANTS

- En mars 2023, un jeu d'énigmes pour aborder la prévention de manière ludique a été créé et déployé dans les 8 départements. Le but : incarner différents héros des "Aventures de Babeth & Marco".
- En mai 2024, un nouveau spectacle a été lancé avec une première représentation en Côte-d'Or : Jean, Grégoire, Martine et les autres. Les spectateurs découvrent avec humour et légèreté de nombreux conseils pour bien vieillir.

Répartition des ateliers 2024 par département



Détail par année :

Années	2023	2024
Nombre d'ateliers organisés	499	496
Nombre de participants aux ateliers	5 594	6 095
Nombre de retraités sensibilisés par une action du programme	18 985	19 941
Moyenne d'âge des participants	74,6	

C - Les actions collectives soutenues

En complément, la Carsat soutient des actions portées par des partenaires régionaux grâce aux dotations des caisses nationales.

En 2023 - 2024, cela représente 162 projets accompagnés, dont 125 projets en faveur de la prévention de la perte d'autonomie (séjours vacances, ateliers numériques, sorties culturelles, etc.).

AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS FRAGILISÉS

12 ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LES PERSONNES MALADES OU EN SITUATION DE HANDICAP

12 ACTIONS PORTÉES PAR LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ASSURÉS EN RISQUE DE DÉINSERTION PROFESSIONNELLE

5 ACTIONS À DESTINATION DES AIDANTS

2 SOUTIENS À DES MAISONS D'ACCUEIL HOSPITALIÈRES

59 ACTIONS SOUTENUES DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL DE KALIVI

NIVEAU 3 - LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE POUR LES ASSURÉS LES PLUS FRAGILISÉS

A - Des aides individuelles pour favoriser le maintien à domicile

33 685 AIDES ACCORDÉES

18 830 RETRAITÉS BÉNÉFICIAIRES

206 PRESTATAIRES D'AIDES À DOMICILE ET HABITAT CONVENTIONNÉS

89 % DE SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

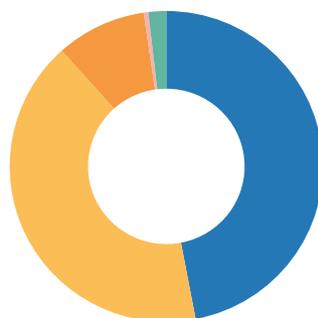
Depuis 2024 il existe 4 types d'aides individuelles :

- l'évaluation des besoins d'aide à domicile,
- le plan d'aides OSCAR (Offre de services coordonnée pour l'accompagnement de ma retraite),
- les aides temporaires en sortie d'hospitalisation ou en situation de rupture (veuvage),
- le secours financier.

Détails par année :

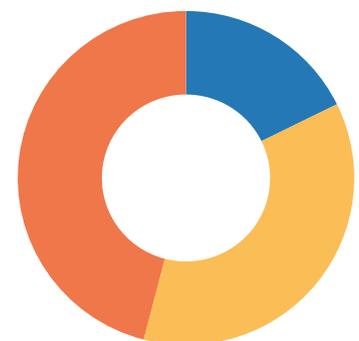
Années	2023	2024
Nombres aides accordées	34 736	33 685
Nombre de bénéficiaires	17 955	18 830

Répartition des aides accordées en 2024



■ Évaluations (15831)
■ Plans d'aides (hors urgence) (13937)
■ Plans de sorties d'hospitalisation (3139)
■ Aides aux assurés en situation de veuvage (160)
■ Secours (618)

Détails des bénéficiaires par âge en 2024



■ Bénéficiaires de moins de 75 ans (17,7)
■ Bénéficiaires de 75 à 84 ans (36,3)
■ Bénéficiaires de 85 ans et plus (45,9)

En 2024, les évaluations et les plans d'aides (hors urgence) ont représenté la grande majorité des aides accordées.

Les bénéficiaires sont à 45,90 % âgés de 85 ans et plus.

B - La Reconnaissance Mutuelle des Évaluations (RME) mise en oeuvre pour simplifier les démarches

Conformément à la Loi d'adaptation de la société au vieillissement, l'Assurance retraite (Cnav), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) œuvrent pour simplifier le parcours et les démarches des demandeurs d'aides à l'autonomie depuis plusieurs années.

Cette simplification repose sur deux actions phares :

- la mise à disposition d'un imprimé unique de demandes d'aides à l'autonomie, homologué depuis le 1^{er} octobre 2023,
- la reconnaissance mutuelle de l'évaluation des besoins des personnes âgées entre les départements et les caisses de retraite.

Depuis sa mise en oeuvre, en 2024 en Bourgogne-Franche-Comté, 4 conventions de reconnaissance mutuelle des évaluations ont été signées et mises en oeuvre dans les départements du Jura, de Haute-Saône, de Saône-et-Loire, du Territoire de Belfort.

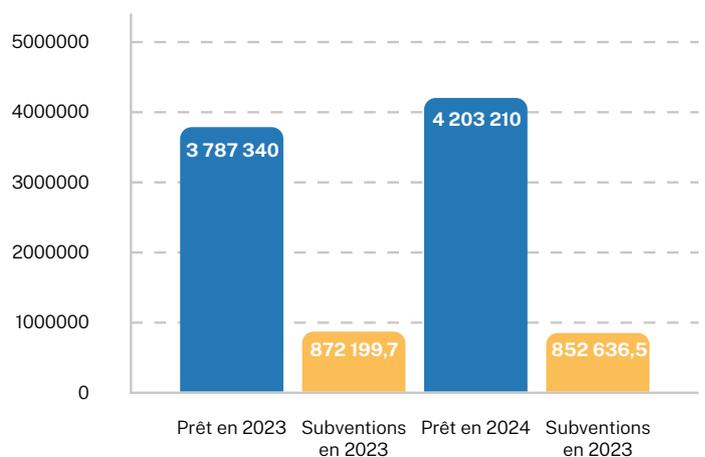
NIVEAU 4 - LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE PAR L'ADAPTATION DE L'HABITAT ET LE SOUTIEN AUX LIEUX DE VIE COLLECTIFS DESTINÉS AUX SENIORS

A - Un soutien financier pour le développement des lieux de vie collectifs

La Carsat Bourgogne-Franche-Comté participe financièrement sous la forme d'un prêt sans intérêt, remboursable en 10 ou 20 ans, selon la nature du prêt (équipement ou construction ou rénovation). Pour les projets portant sur des petits travaux ou l'achat d'équipements, la participation financière prend la forme d'une subvention d'un montant maximum de 100 000 €.

Sur la période 2023 - 2024, 9 715 386 € ont été attribués dont :

- 7 990 550 € pour les autorisations de programme (prêts pour la création de logements intermédiaires et réhabilitation),
- 1 724 836 € sous forme de subvention pour l'équipement des structures, la création de logements et la réalisation de travaux.



B - 3 appels à projets pour favoriser l'adaptation des logements dans le parc social ainsi que la création et la réhabilitation des lieux de vie collectifs

- **Bailleurs sociaux : un appel à projets pour l'adaptation au vieillissement des logements des locataires**

Afin d'accompagner les bailleurs sociaux dans l'adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté a lancé en 2023 et en 2024 un appel à projets « Adaptation des logements individuels du parc social au vieillissement des locataires ».

Pourquoi cet appel à projets ?

L'aide financière octroyée a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie des locataires âgés (prévention des chutes, sécurité du logement, ...), à la condition qu'ils ne soient pas du ressort du bailleur social au regard de ses obligations légales, y compris en termes d'accessibilité, tant à la construction qu'à la réhabilitation (Loi n° 2005-102 du 11 février 2005).

Détail par année :

Années	2023*	2024**
Nombre de bailleurs bénéficiaires	9	8
Montant total accordé	994 000 €	647 500 €
Nombre de logements adaptés (prévisionnels)	568	370

*période couverte de 18 mois, de janvier 2023 à juin 2024

**période couverte de 12 mois, de juillet 2024 à juin 2025

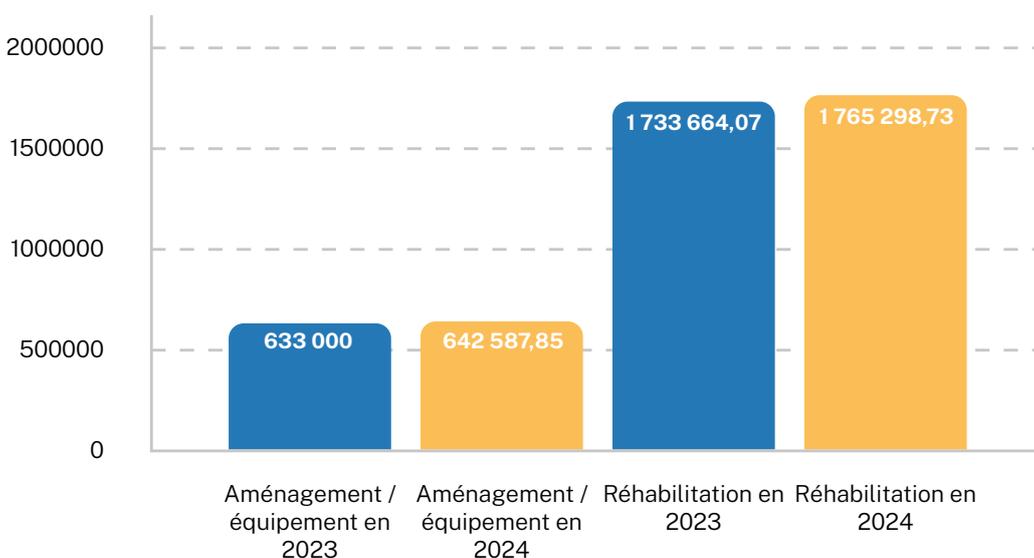
• Le plan d'aide à l'investissement

Mené par l'Assurance retraite et la CNSA, cet Appel à Projets vise à améliorer le cadre de vie, favoriser la vie sociale et à maintenir l'autonomie des retraités résidant en résidences autonomie, par le soutien financier des :

- projets de réhabilitation,
- projets d'aménagement / équipement,
- projets de tiers lieux,
- prestations intellectuelles visant à améliorer, accélérer ou rendre possible des projets de réhabilitation.

Sur la période 2023–2024, la Carsat a octroyé **4 791 650 euros** pour 44 demandes dont :

- 7 demandes de réhabilitation financée par la CNSA,
- 36 demandes pour l'achat d'équipements et des travaux d'aménagement,
- Une demande pour une prestation intellectuelle.



En complément, des prestations intellectuelles ont été financées à hauteur de 17 100 euros en 2023.

• Appel à candidature Initiative pour le Développement des Résidences Autonomie (IDRA)

Lancée conjointement avec les Conseils Départementaux, cette démarche a comme objectif de favoriser une couverture plus homogène en Résidences autonomie de l'ensemble du territoire en encourageant l'émergence de nouvelles résidences pour accompagner la transition démographique.

Depuis son lancement, l'Appel à projets a permis l'octroi de subventions à hauteur de :

- 540 000 € en 2023 pour la création de 108 places,
- 575 000 € en 2024 pour la création de 115 places.

Détail par année :

3 départements concernés :

- la Côte-d'Or,
- le Jura,
- la Nièvre.

Années	2023	2024
Nombre de lieux de vie bénéficiaires	3	données indisponibles*
Montant total accordé	540 000 €	575 000 €
Nombre de logements créés	110	115

*les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets IDRA 2024 ne sont pas encore connus.

DES PARTENARIATS PHARES POUR RÉPONDRE À NOS ENJEUX ET ÊTRE AUX CÔTÉS DES RETRAITÉS LES PLUS FRAGILES DE LA RÉGION

A - Être présent sur les territoires avec nos partenaires



Les Petits Frères des Pauvres

Les Petits Frères des Pauvres sont un partenaire essentiel pour agir dans la lutte contre l'isolement social. La convention a été renouvelée pour les années 2023 - 2024 avec comme axes majeurs l'orientation vers les services de l'Assurance retraite et la mise en place d'actions innovantes pour les retraités comme un théâtre-débat.



Les Restos du Cœur

Ensemble, les Restos du Cœur et la Carsat Bourgogne-Franche-Comté agissent auprès des publics fragiles. Une convention de partenariat a été signée début 2025 pour une durée de 4 ans. L'objectif : initier de nouvelles coopérations pour lutter contre les inégalités sociales et accompagner les bénéficiaires dans l'accès aux droits.



Union Régionale des Centres Sociaux (URCS)

Les centres sociaux fédérés et la Carsat collaborent à travers des conventions de partenariat :

- avec l'URCS pour la mission d'ingénierie vieillesse et le bien vieillir,
- avec les centres sociaux pour réaliser des actions en local afin de prévenir les effets du vieillissement.

Participation sociale-citoyenne, accompagnement des publics, bien dans son âge : 3 axes de partenariat forts pour agir ensemble.

B - VIVA LAB, l'accélérateur des caisses de retraite

Dans le cadre de VIVA LAB, l'incubateur d'innovation des caisses de retraite, la Carsat Bourgogne-Franche-Comté repère et accompagne des acteurs locaux. Les porteurs bénéficient ainsi d'un concours financier et de conseils pour mettre en œuvre leurs projets.



En 2023 - 2024, 3 projets ont été accompagnés dans le cadre de VIVA LAB dont ces derniers sourcés dans la région :

- OPAC CARE en Saône-et-Loire, bailleur social qui accompagne le bien vieillir des seniors occupants,
- Toolib, plateforme web et une application mobile multiservices proposant des solutions de location,
- Merci Julie, plateforme de télé-ergothérapie proposant des télé-consultations.

DES SERVICES À DESTINATION DES RETRAITÉS ET DES PARTENAIRES

1 - À destination des retraités



Simulateur d'éligibilité

En 5 minutes, vous pouvez vérifier si vous êtes éligibles à une aide de la Carsat en faveur du maintien à domicile en tenant compte de votre situation personnelle.



Simulateur de reste à charge

Afin de vous aider dans la mise en place de votre aide à domicile, un formulaire est mis à disposition. Il comprend la liste des prestataires, leur tarif horaire, et simule votre reste à charge.



Carte interactive pour bien vieillir

Une carte interactive a été créée par l'inter-régime national. Elle permet de découvrir les activités prévention sur un territoire et de s'y inscrire directement en ligne ou contacter les organisateurs.



Des services et ressources à découvrir sur notre site internet www.carsat-bfc.fr > rubrique Retraités

2 - À destination des partenaires

Le portail des partenaires de l'Action Sociale, PPAS, est un site internet qui centralise toutes les ressources et informations à destination de nos partenaires : structures évaluatrices, services d'aide à domicile, porteurs de projets, lieux de vie collectifs, etc.

Ce site internet partenairesactionsociale.fr est la porte d'entrée unique pour réaliser vos déclarations auprès des services de l'Assurance retraite.

Consultez-le directement en ligne et contactez votre Carsat pour créer votre espace personnel à l'adresse suivante : pbvppashabilitation@carsat-bfc.fr.



SITES UTILES

Nos sites nationaux

- L'Assurance retraite, le site du régime de retraite général :
www.lassuranceretraite.fr
- Pour Bien Vieillir, le site dédié aux retraités qui regroupent toutes les caisses de retraite :
www.pourbienvieillir.fr

Nos sites régionaux

- Carsat Bourgogne-Franche-Comté, le régime général de retraite en région :
www.carsat-bfc.fr
- Kalivi, le site du groupement des caisses de retraite de Bourgogne-Franche-Comté :
www.kalivi-bfc.fr

NOUS CONTACTER

Par téléphone :

39 60 (service gratuit + prix d'un appel)